

Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 04 février 2025.

1) ADMINISTRATION GENERALE

- 1.1 AFFAIRES CULTURELLES – MEDIATHEQUE – Convention de partenariat avec le Collège Germaine Tillion à Aussonne

2) ENFANCE JEUNESSE ÉDUCATION

- 2.1 Crèches municipales – Règlement de fonctionnement de la commission d'attribution des places en établissement d'accueil du jeune enfant sur la commune
- 2.2 Crèches municipales – Règlement de fonctionnement des structures petites Enfance Prunel et Prestillou

3) INTERCOMMUNALITÉ

- 3.1 SDEHG – Rénovation du point lumineux HS n°1136 – dossier 3 B V 6
- 3.2 SDEHG – Rénovation des points lumineux HS n°904 et 905 – dossier 3 BV 7

4) FINANCES

- 4.1 Compte de Gestion 2024 budget principal
- 4.2 Compte Administratif 2024 budget principal
- 4.3 Affectation du résultat 2024 – budget principal
- 4.4 Budget Primitif 2025 – Adoption des taux de fiscalité directe au titre de l'année 2025
- 4.5 Budget Primitif 2025 – Adoption du budget
- 4.6 Demande de subvention pour le festival « La voix et la main » - édition 2025, auprès de la Région Occitanie
- 4.7 Demande d'aide financière à la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) – climatisation crèches Prunel et Prestillou

COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES / INFORMATIONS